St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask., 16 Oct 1925

Bien cher Père Provincial.

Moy-même vous envoie le rapport demandé pour la Propagation de la foi. Il a fait de son mieux. Vous verrez qu'il y a un certain nombre de baptêmes de païens. C'est le travail de l'école. J'ai encore deux familles à instruire de baptêmes.

Vous verrez dans le rapport que nous avons dépensé 4405 dollars pour l'église, transport et réparations. Il faut encore une fournaise qui est commandée mais pas reçu et qui il faudra payer comptant.

Quelques changements à faire à l'intérieur. L'année prochaine il faudrait des bardeaux neufs clocher et peinturer en dehors, environ 2000 dollars et ce sera tout. Tout est payé et Ste Laurent nous doit environ 1600 dollars, argent des Oblats mais fourni par l'école. Il ne nous reste que 200 dollars en banque pas assez pour payer la fournaise. Dites donc au père Hétu que s'il me peut prêter nous remercier de lui envoyer de l'argent il doit nous remercier du fait que nous ne lui en avons pas demandé. Notre blé est battu mais toute l'avoine est dans le champs. Nos patates sont arrachées mais je suis obligé de faire bâtir un caveau en dehors de la maison. C'est l'école qui paye ces dépenses et d'autres travaux nécessités par le changement du site de l'école neuve.

Nos enfants vont bien. Nos filles ont bien mauvais esprit. Notre St Michel est arrivé et sera placé sous peu sur la maison neuve.
J'aurais un grand St Joseph à donner – Notre Dame des sept douleurs + St Jean Baptiste à donner aussi. Je voudrais faire faire deux autels latéraux dans l'église. Si vous venez par ici vous pourriez voir ces statues et peut être trouveriez-vous à les placer dans quelqu'autre mission.
Le Père Forner est ici à nous embêter et à grogner et à critiquer tout le monde. Placez-le quelque part. Ce n'est pas sa place ici. Quand vous m'avez demandé d'aller à Fish Creek et de le faire sortir de sa mission je ne me doutais pas que je l'aurais à charge. Hier il s'est chicané avec le vieux Pineau et certainement mon cher vieux va en faire une maladie. Envoyez le donc chez les allemands et que nous ayions la paix.
Peut être allez vous dire que je suis sur les nerfs. J'y suis pas mal, mais ne puis le supporter.
Le Père Techevallier à l'air content ici.

Bien à vous en V.S. + M.P.

A Delmas
ptre O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask., 28 Oct 1925

Cher père Hétu.

Il y a une dizaine de jours que j'ai écrit au père Provincial pour lui dire que nous sommes tous ici bien fatigués du père Fornier. Depuis ce temps là il m'a critiqué moi même devant mes engagés ; que c'était ma faute s'il était ici. Que je voulais prendre son butin pour M. Laurent etc. etc. Pas de réponse du provincial. Est-il absent ?

Voici : le frère Poly est encore bien malade. Depuis 15 jours. Lui pense qu'il va mourir. Le docteur prétend qu'il n'y a pas de danger. C'est mieux que sachiez qu'il est bien malade et qu'il est bien faible.

Mes jambes me font mal surtout la gauche qui ne désenfle pas depuis plusieurs mois. Il peut se faire que je sois obligé d'aller à l'hopital. J'ai retardé et ne puis y aller encore avant la semaine prochaine.

En cas d'absence de ma part il faudrait donner au père Lechevallier le pouvoir de signer les chèques de l'école et des oblats. Le provincial m'avait dit qu'il était pour le faire & rien n'est fait encore.

La maison est pleine de malades. grippe. Un accident est arrivé ici à un homme de la ville de D. L. En mourant une de nos

Indiain trouve il s'est fait prendre la main et le bras sous un rouleau. Le bras n'est pas cassé mais on craint pour les doigts.
Notre battage n'est pas tout à fait fini il nous reste une journée de battage pour l'avoine. Le froid nous a obligés d'arrêter ce travail et de nous préparer pour l'hiver.
Je vous écris à vous car je ne sais où est le père Provincial. Si le père est en danger je vous enverrai un télégramme.

Bien à vous en N.S. & M.I.

H. Delmas
ptre o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71,220

Ecole Indienne St Michel Duck Lake Sask 26 Janv. 1926

Bien Cher Père Provincial,

Je réponds enfin à votre lettre du 18 courant, au sujet d'un père à trouver pour me remplacer pendant mon absence. Vous dites dans votre lettre: (toute la question est de trouver quelqu'un qui puisse vous remplacer convenablement avec l'aide du p pere Naessens, qui consent bien volontiers à aller passer de temps en temps quelques jours à Duck Lake. C'est la seule solution pratique.) Je n'ai jamais pense à une telle complication.

D'après vous deux il faudrait trouver trouver un homme convenable qui travaillerait avec l'aide du Père Naessens résident la plupart du temps à Edmonton ou en chemin. Si je comprends bien il faudrait un père autre que le père Lechevailler et cet homme serait le père Pascal. Pour moi qui suis plus à même de connaître les deux je vous dirai bien franchement qu'il y a une grande difference entre le Père Pascal et le Père Lechevailler. Je n'ai pu mettre le Père Pascal au courant de rien, peut-être à cause de son état maladif et nerveux. Il mettait une demie heure pour faire un chèque de cinq piastres. Il s'est toujours plaint ici qu'il n'était pas à sa place. Le père Lechevailler est beaucoup plus intelligent et plus calme et plus méthodique et satisfait. Déjà il est au courant de tout et a même commencé à organiser la fanfare ce a quoi je tiens beaucoup. Pour moi la question du Père Pascal est reglée; qu'il reste à Meadow Lake.
Quant au mot convenablement, je comprends ce que ça veut dire et sais d'ou il vient. Vous pouvez direau père Naessens que le père Pascal n'est pas mieux que le Père Lechevailler.

Je pretends encore que le Père Naessens devrait avoir assez de devouement pour accepter et il ferait mieux que n'importe qui. Pour cela il faudrait qu'il réside ici. Mais je comprends qu'il ne veut pas. Pour avoir sa visite de temps en temps ici il faudrait enlever le Père Lechevailler qui vient d'arriver et faire revenir le Père Pascal qui vient de partir. Supposé, que ces deux changements se fassent; que pourraient penser et nos pères et les séculiers et même les gens du monde. N'auraient-ils pas le droit de croire que l'administration agit sans réflection et que je ne suis qu'un capricieux moi-même.

Voici un plan nouveau que je vais vous suggerer et qui est réalisable. C'est à vous a le faire aboutir. Je reviens de Prince Albert ou j'ai vu le Père Jan pour lui demander de faire sa residence à l'école de Duck Lake pendant mon absence. Dela il pourrait rayonner soit en chemin de fer soit en Auto pour faire son travail. Sa réponse est qu'il est prêt à accepter mais il ne veut pas faire la proposition lui-même à l'évêche. Il voudrait que la proposition vienne de vous. Actuellement il y a un malentendu entre l'évêché et le Père Jan au sujet de sa residence. Je ne vois pas comment l'évêché pourrait refuser au père Jan de rendre un service à un de ses frères en religion.

On voudrait vous voir à Prince Albert d'après ce que j'ai compris du Père Jan. Venez et nous arrangerons le tout.

Ici à l'école il faut un homme qui puisse en imposer au personnel et aux grands enfants mais de temps en temps seulement mais faut-il être là dans ces occasions. Le Père Jan avec son exterieur et son experience pourra faire et il sera là un jour ou deux toutes les semaines. Deplus il veut aider et il aidera.

Quant aux deux pères Pascal et Lechevailler je puis vous dire bien franchement qu'ils sont entièrement découragés et qu'un nouveau changement les rendrait pires encore. Pour quoi ne pas se servir de ce qu'on a sans aller chercher ailleurs. A ce sujet je vous demanderais avec instance de donner au père Lechevailler le pouvoir de signer les chèques de l'école et des Oblats, pouvoir que le père Pascal avait et qui lui est nécessaire. Au mois de Nov. ou Oct. je vous avais écrit pour vous demander ce pouvoir pour le père Lechevailler et n'ai pas eu de réponse.

Bien à vous en N.S.& M.I.

A. Delmas ptre o. m. i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

28 Mars 7

Bien Cher Pere Provincial,

Depuis longtemps deja je voulais vous ecrire mais aujourdhui hui il faut que je mY decide.

J'ai recu votre lettre en reponse a nos deux demandes au sujet de notre eglise.Iere permission de faire peinturer le dedans et 2ieme pour un nouveau toit.Votre reponse ast qu'il faut attendre la reunion de votre conseil extra.C'est bon nous attendrons.

Vendredi dernier j'ai ete pousser une visite a P.Albert. Monseigneur est enchante de votre double projet de batir a St Laurent une eglise et un juniorat.Il est pret a nous delimiter un commencement de paroisse et nous donner tous les moyens de nous mettre chez nous la aSt Laurent.Il etait sous l'impression que vous vouliez commencer un college classique a P.Albert ou aux alentours.Mgr est aussi consentant a nous donner la paroisse de Shell River a cause de sa proximite de la reserve.Gardons cela pour nous pour quelque temps du moins.

Le Pere Langlois est pret a commencer un juniorat d'une dizaine d'eleves a Prince Albert meme .Il pense avoir trouve une maison assez grande a louer.Je l'encourage beaucoup.

Le Pere Simonin est venu me rencontrer a P.A pour discuter la question de sa maison.Je lui ai dit ce dont nous avions parle ensemble et mon idee de platrer l'exterieur evec la chaux. Il doit correspondre avec a ce sujet.

Auriez-vous en vue un jeune homme pour garder nos garcons? Leja est trop brutal.Il finira par en tuer quelqu'un s'il ne s'en va pas.

Au sujet de St Laurent,tout fait prevoir qu'il va y avoir tout pres un Buffalo Parc.Un grand article du journal The Star de Saskatoon parlait du nouveau chemin High Ways,de la Grotte et du Buffalo Park et disait que St Laurent deviendra un grand centre de tourisme.Mr.Morrier viendra en Mai arpenter le terrain et surtout deux chemins qui y seront necessaires.L'un partant de la riviere a la grotte et l'autre partant du High Ways jusqu'a la grotte aussi.

Nous sommes tous bien.Le Pere Le Chevallier ira a Edmonton la semaine prochaine recuillir quelques documents au sujet du Pere Fourmont.Il faudra quev j'aille voir Graham apres Paques Peut-etre pourrais aller voir le Scolasticat et l'eglise de Lebret.

Bien a vous et a vous tous en N.S.&.M.I.H.Delmas ptre O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

R.P. Delmas Duck Lake

le 14 Août 1925.

Mon bien cher Père Delmas,

J'espère bien que vous ne m'en voulez plus, de n'avoir pas été à même d'assister à vos belles fêtes de Duck Lake. Il a fallu une nécessité urgente pour déranger mes plans sur ce point, comme je vous l'ai expliqué.
Du reste vos fêtes et votre pélerinage ont eu un succès sans précédent, et dont je me réjouis autant que vous-même.
Je me vois dans l'obligation de changer le Père Pascal, pour l'envoyer dans une mission où il aura plus de mouvement et d'exercice. A Duck Lake, malgré son énergie et sa bonne volonté, il s'épuisait très vite, et serait rapidement parvenu au point de ne plus pouvoir vous rendre aucun service.
Pour lui trouver un remplaçant, je n'ai pas hésité à démembrer le personnel de notre Juniorat, en lui enlevant le Père Le Chevallier, pour vous l'envoyer.
Je crois que ce Père vous rendra tous les services désirables; il est du reste un excellent religieux, et agréable compagnon; il parle assez bien l'anglais il possède toutes les qualités d'un sérieux directeur de conscience avec une expérience assez longue déjà.
Je suppose que vous n'avez pas de raison grave de ne pas l'accepter. Il pourra vous arriver dans quelques jours.
Mgr Brodeur m'a parlé, il y a quelque temps de la grand messe que vous avez inaugurée le Dimanche, à St Laurent pendant l'été. Il y a là une situation à trancher et une difficulté à prévenir, surtout, tant que St Laurent n'aura pas été organisé en paroisse ou en mission parfaitement délimitée.
Nous discuterons ensemble cette question lors de notre convention à Duck Lake le 26 Août prochain. A bientôt le plaisir de vous revoir, et de bonne humeur.
Mes saluts à tous. Votre fraternellement dévoué en N.S.& M.I.

F. B.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

RP Delmas Duck Lake

le II Novembre 1925.

Mon bien cher Père Delmas,

A peine arrivé d'un long voyage, j'apprends que vous vous trouvez dans de bien pénibles conditions. Je me hâte de vous assurer de toute ma sympathie et d'un souvenir très spécial dans mes prières. Mais je connais par ailleurs votre énergie et l'habitude que vous avez de faire face aux pires situations. J'ai donc confiance que vous sortirez de cette épreuve, vous et votre personnel avec tous les honneurs de la guerre.

Ma place serait àvos côtés; et ce serait mon plus vif désir. Mais vous ne pouvez vous faire une idée des difficultés dans lesquelles nous devons nous débattre avee cette question de la division de nos provinces. Nous passons par une crise terrible; et je ne sais comment nous en sortirons.

J'attends le Père Naessens vers le milieu du mois prochain. Dès son arrivée, nous nous arrangerons sans retard pour votre voyage en France.

En attendant, ne faites que l'indispensable. Votre seule présence et la direction que vous imprimez à votre personnel vaut plus que tout le reste.

Le Père Lechevallier doit être assez au courant pour vous suppléer sur bien des points, surtout maintenant que les travaux d'automne doivent être à peu près finis.

Aub revoir mon cher"gros" bon ccurage toujours et confiance en Dieu; gardez votre bonne humeur qui a fait tant de bien jusqu'ici, et qui est souvent la pierre de touche de l'esprit de sacrifice et de charité.

Mes saluts à tous et en particulier au cher Père Pinault. Je suis content que le Père Forner ait enfin quitté Duck Lake. Si le prêtre polonais qui devait le remplacer et que je croyais arrivé pouvait enfin se rendre à son poste, le Père Forner serait enlevé aussitôt de ce district.

Union de prières en N.S.& M.I.

F 13

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

R P
Le Chevallier
Buck Lake

le 8 Décembre 1925.

Mon bien cher Père Le Chevallier,

Je vous remercie de votre lettre et des bonnes nouvelles que vous me donnez. Je ferai tout mon possible pour répondre à l'invitation du cher gros Père Delmas; mais je ne puis rien promettre positivement. Je remercie Dieu d'avoir enfin fait cesser votre épreuve.

Je suis avec vous tous de tout coeur.

Mes saluts fraternels au Père Delmas, au bon vieux Père Pineau et au Frère Labelle. N'oubliez pas les Soeurs qui ont montré tant de dévouement pendant le temps de l'épreuve.

Union de prières dans les Coeurs de Jésus et de M.I.

F D

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

March 7th-1925

Ref. No 8645.

James H.Lindsay,

Prince Albert,Sask.

Dear Sir,

With further reference to your letter dated Jan.the 19th, in which you acknowledge receipt of our marked cheque for $98.32, I herewith enclose Tax Notices from the Rural Municipality of Duck Lake.

I wish you would be kind enough to have these Taxes now paid, and return the Refeipt to me here.

Yours truly,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

COUNCILLORS:
DIV. 1 G. GERVAIS
DIV. 2 A. BONTHOUX
DIV. 3 H. C. POCHA

MUNICIPALITY OF DUCK LAKE
NO. 463
OFFICE OF THE SECRETARY-TREASURER

NORMAN CRAIG, WINGARD, SASK., REEVE
J. E. DIONNE, DUCK LAKE, SEC.-TREAS.

COUNCILLORS
DIV. 4 CHAS. JAMONT
DIV. 5 M. G. ISBISTER
DIV. 6 J. J. MACKIE

DUCK LAKE, SASK. Feb'y 7th 1925 192

The Oblate Fathers
Edmonton Alta.

Rev Father Naessens:-

I regret exceedingly to have to inform you that the council af this rural Municipality, at its last regular meeting, decided to reject your application for cancellation of taxes on part of your Duck Lake property.

Yours respectfully
J. E. Dionne Sec'y Treas
R.M.No 463
Duck Lake Saskatchewan.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Lindsay & Hutcheon
Barristers, Solicitors,
Notaries Public

James H. Lindsay, K.C. *Alex. Hutcheon, B.L.*

Bank of Ottawa Chambers.

Prince Albert, Sask.
CANADA.

REFER TO FILE NO. 8645

January 19th, 1925.

Reverend Father A. Naessens, O. M. I.,
10118 107th Street,
Edmonton, Alberta.

Reverend and dear Father:-

I have the honour to acknowledge receipt of your letter of the 16th instant enclosing marked cheque for $98.32 in my favour, which I will hold in accordance with my letter of the 12th instant to you.

As promised, I now enclose you cheque No. 4794 of the Department of Indian Affairs dated December 31st, 1924 for the sum of $21,239.70. endorsed by me, covering the purchase of land at Duck Lake from your Order, the Titles for which have been registered in the name of the Crown.

Yours faithfully,

James H Lindsay

JHL/MJ

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Lindsay & Hutcheon
Barristers, Solicitors,
Notaries Public
James H. Lindsay, K.C. Alex. Hutcheon, B.L.

Bank of Ottawa Chambers.
Prince Albert, Sask.
CANADA.

REFER TO FILE NO. 8645

January 12th, 1925.

Answ. Jan. 16/25

Rev. Father A. Naessens, O. M. I.,
10188 107th Street,
Edmonton, Alta.

Reverend and dear Father:

This afternoon I received your letter of the 8th instant with reference to the tax certificate to be obtained from the Rural Municipality of Duck Lake. I regret that your letter seems to have been sent by the Post Office to Canwood with the result that I could not write you at Duck Lake.

I have no wish that this cheque be left on my hands as you might be able to make use of the money and for my own part I would be quite pleased to accept your guarantee to pay the balance of taxes, but as this is a Dominion matter the Superintendent of Indian Affairs will expect me to protect it.

I would suggest that as the balance of taxes only amount to $98.32, that you kindly send

me a cheque for this amount and I will hold this cheque in my possession until I receive the tax certificate from the Rural Municipality of Duck Lake, when it will be returned to you.

Whenever I receive this cheque from you I will forward to you the cheque which I received from the Department, duly endorsed in your favour.

Yours faithfully,

James H Lindsay

JHL/MJ

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Lindsay & Hutcheon
Barristers, Solicitors,
Notaries Public

James H. Lindsay, K.C. Alex. Hutcheon, B.L.

Bank of Ottawa Chambers.

Prince Albert, Sask.
CANADA.

REFER TO FILE NO. 8645

January 6th, 1925.

Reverend Father Naessens,

Indian School,

Duck Lake, Sask.

Reverend and dear Sir:

I have to-day received from the Superintendent of Indian Affairs a cheque in favour of myself and the Oblate Fathers for the sum of $21,239.70 covering the purchase price of the land at Duck Lake.

The only thing to be obtained now is the certificate from the Rural Municipality of Duck Lake that all the taxes against the land for the year 1924 have been paid and I have been informed to-day by the Secretary-Treasurer that while the Rural Municipality is agreeable, it has to communicate with the Provincial Government and the school Trustees.

If you can obtain this certificate from the Rural Municipality of Duck Lake, I will

immediately in return for same hand you over the cheque which I have received from the Government, or you could arrange to get this tax certificate on paying the Rural Municipality of Duck Lake the amount of taxes going to the Provincial Government and the schools, letting them hold it until they get the authority to give you a rebate of the same.

Yours faithfully,

James H Lindsay

JHL/MJ

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

January the 8th-1925

James H. Lindsay,

Prince Albert,Sask.

Dear Sir,

I received to-day your letter dated Jan.6th, informing me that you had received the cheque from the Indian Department.

With regards the Certificate to be obtained from the Rural Municipality, I may say that I was present at the meeting of the Municipal Council, last Monday, when this matter was broughtup. As the Secretary informed you, they wish to secure more information and at the next meeting, to be held some time in February, they will then give me a decisive answer.

You suggest that in the meantime I pay the Rura Municipality. I would rather not do that, but wait for their final decision, for my paying now even with the understanding of a possible rebate, might influence them in the wrong direction; and there is to be a change of Secretary.

Would it be acceptable to you that I pledge to attend to this matter, and that I guarantee to pay any Taxes still due to the Municipality of Duck Lake on this land; but I wish to take all the chances of avoiding the payment of the balance that might be claimed I will remain here at Duck Lake till Monday.

Yours truly,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Lindsay & Hutcheon
Barristers, Solicitors,
Notaries Public

James H. Lindsay, K.C. Alex. Hutcheon, B.L.

Bank of Ottawa Chambers.

Prince Albert, Sask.
CANADA.

REFER TO FILE NO. 8645

March 12th, 1925.

Re Duck Lake. Sask. School
& Indian Dept. Ottawa

Rev. Father Naessens, O. M. I.,
10188 107th Street,
Edmonton, Alberta.

Rev. and dear Sir:

I beg to acknowledge receipt of your letter of the 7th instant and have now paid the taxes to the Rural Municipality of Duck Lake with the cheque forwarded to me for $98.32.

I enclose herewith the notice sent me together with receipts. This now completes the matter.

Yours faithfully,

James H Lindsay

JHL/MJ
ENCL.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

St. Louis, Sask.
Oct. 18. 1925

Rev. Père Oblat
Edmonton, Alta.

Rev. Père:—

Je reponds a votre lettre que j'ai reçu voila quelques jours me demandant de vous envoyer le montant de $506.68. Cela est impossible pour moi de vous envoyer cette année car nous avons pas semé beaucoup cette année dessus il a fallu faire du labour d'été parce que le terrain est fatigué et il y a pas mal de vilains herbes. Quand nous aurons battus nous pourrons savoir mieux si on peut vous en envoyer un peu sur le montant. Nous ferons le mieux qu'on pourra.

Votre toute devouée
J.M.de Charles Rolin

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Oblate Fathers

~~10188 - 107th. Street.~~

9916 - 110th Street.

L. J. C. et M. I.

Duck Lake

Edmonton, Alta. January 2 1925

Leased by the Oblate Fathers

to

St Michael's Indian School, Duck Lake, Sask.

North East, North West and South East Quarters of

Section 19, Township 43, Range 2, West 3rd Meridian,

North West Quarter Section 20, Township 43, Range 2, W3M.

640 Acres, at the rate of $500.00 per year, payable on or about the 1st day of April of each year.

Les RR. PP. Oblats de M. I. des T. du N. O.

per A. Naessens. o.m.i.

Procurator.

LEASE OF LAND

to

Duck Lake, Sask. Indian School.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 73.556

Rent of Land to St Michael's School Duffy Lake 6406 2

N.E. 19 - 43 - 2 - 3 - 160 - 24.00
N.W. 19 - 43 - 2 - 3 - 160 - 24.00
S.E. - 19 - 43 - 2 - 3 - 160 - 24.00
N.W. 20 - 43 - 2 - 3 - 160 - 20.00.

taxes. 92.00

rent 50¢ per acre 320.00

412.00 (500.00)

Due

$500.00 per year = 1 April 1925 - 31 March 1926

Oblate Fathers pay all taxes

Feb 17th
pd for 1925-1926
A.N.

Duck Lake
School

Re Rent of Lands

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 73.536

Notice (Re Land Sold for Taxes) Copy. The Willson Stationery Co., Ltd. Form No. 83 A

Application No.

The Arrears of Taxes Act, 1915

Land Titles Office

Prince Albert Sask.

Town of Duck Lake of Duck Lake

has applied to be registered as owner under the above Act of the land described at the foot hereof, and the Registrar has directed notice of the application to be served on you. The applicant claims title to said land by virtue of a sale of the land for taxes on the 25th day of September 1923 by the Municipality of Duck Lake

and you are hereby required to take notice that unless you redeem said land under the provisions of the above Act or take the necessary proceedings to stop the issue of a certificate of title to the applicant **within six months from the service of this notice upon you,** a certificate of title will be issued to the applicant, and you will thereafter be forever estopped and debarred from setting up any claim to, or in respect of, said land.

The amount required to redeem may be ascertained on application and remittance of 25 cents to the Registrar.

Dated at the Land Titles Office at Prince Albert this 30th day of March A.D. 1926

LAND REFERRED TO

That portion of the S E ¼ - 4 - 44 - 2 W 3rd M. described as follows: Commencing at N W corner of Blk I, Plan "W" thence W. parallel to Bdy. to a point in W. Bdry. 5 chains S. from N.W. corner of ¼ sect; thence S. along W. bdy to where it intersects the N. bdy of road on plan "W"; thence E. along Road to where it intersects the W. Bdy line of Lot 7, Blk "D" Plan "W"; thence N along W. bdy to Northern bdy thereof; thence N.E. along E. bdy of Blk. "D" to the point where bdy is intersected by S. bdy of Blk "I", Plan "W.1"; thence W. along S. bdy. of said Blk "I" to S.W. corner thereof; thence N. or North Easterly along the W. bdy. of said Blk. "I" to point of commencement.

Per Rev. Pere Oblate de M. I. des Territoires du Nord Ouest
Duck Lake.

Wm Traill D. Registrar

Duck Lake 16th April 1926

per M. J. Dubois
Duck Lake

Registrar

(SEE BACK)

THE ARREARS OF TAXES ACT, 1915

Affidavit of Services Made

CANADA
To Wit:

In the matter of application for title under "The Arrears of Taxes Act. 1915."

I, of the

of in the Province

of do solemnly declare :

1. That I did serve the within written notice of application for title, being application No. ....., by mailing in a registered letter, postage prepaid, at the Post Office of ....., a true copy thereof to the undermentioned persons at the addresses and on the dates stated herein.

NAME	ADDRESS	Date of Mailing

And I make this solemn declaration, conscientiously believing it to be true, and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of "The Canada Evidence Act."

DECLARED before me at the
of
in the
of this
day of
A.D. 192

A Commissioner for Oaths or Notary Public.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Notice (Re Land Sold for Taxes). Form No. 83a (154). 4m.-2-26. The Willson Stationery Co. Ltd., Saskatoon

Application No. Copy

The Arrears of Taxes Act (1915)

Land Titles Office

Prince Albert Sask.

Town of Duck Lake of Duck Lake

has applied to be registered as owner under the above Act of the land described at the foot hereof, and the Registrar has directed notice of the application to be served on you. The applicant claims title to said land by virtue of a sale of the land for taxes on the 25th day of September 1923 by the Municipality of Duck Lake

and you are hereby required to take notice that unless you redeem said lands under the provisions of the above Act or take the necessary proceedings to stop the issue of a certificate of title to the applicant **within six months of the service of this notice upon you,** a certificate of title will be issued to the applicant, and you will thereafter be forever estopped and debarred from setting up any claim to, or in respect of said land.

The amount required to redeem may be ascertained on application and remittance of 25 cents to the Registrar.

Dated at the Land Titles Office at Prince Albert this 30th day of March A.D. 1926

LAND REFERRED TO

Lots 70. 78. 79. 80 Block 13. Duck Lake Plan "W".

Les Rev. Peres Oblats de M. I.
Des Territories du Nord Ouest.
Duck Lake

Duck Lake - 16th April 1926

per M J Dubois
Duck Lake.

Sgd. Wm. Traill D. Registrar

(SEE BACK)

THE ARREARS OF TAXES ACT, 1915

Affidavit of Services Made

CANADA
To Wit:

In the matter of application for title under "The Arrears of Taxes Act, 1915."

I, of the

of in the Province

of do solemnly declare :

1. That I did serve the within written notice of application for title, being application No. , by mailing in a registered letter, postage prepaid, at the Post Office of , a true copy thereof to the undermentioned persons at the addresses and on the dates stated herein.

NAME	ADDRESS	Date of Mailing

And I make this solemn declaration, conscientiously believing it to be true, and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of "The Canada Evidence Act."

DECLARED before me at the
of
in the
of this
day of
A.D. 192

A Commissioner for Oaths or Notary Public

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

M. J. Dubois
NOTARY PUBLIC
REAL ESTATE. LOANS. ETC.

DUCK LAKE, SASK. II Juin 1926 192

Note promissoire (in safe) $300.00

Révèrend Père A.Husson,
Meadow Lake. Sask.

Mon cher Père,

Je viens accuser reception de votre lettre du Ier. Juin et vous remercier de l'offre que vous me faites d'accepter des payments mensuels Je commencerai donc à vous envoyer un à compte dans les premiers jours de Juillet,aussitôt que j'aurai reçu mon salaire du Departement, et je continuerai tous les mois jusqu'à ce que je puisse faire un emprunt et rembourser le tout. En attendant,je fais des voeux pour que votre ouevre ne soit pas entravée a cause de moi,et j'espère que vous êtes toujours en bonne santé.

Madame Dubois et Antoinette,me chargent de les rappeler à votre bon souvenir.

Veuillez agréer, mon Rev.Père,l'assurance des sentiments respectueux et reconnaissants,

de Votre tout dévoué,

M J Dubois

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

M. J. Dubois
NOTARY PUBLIC
REAL ESTATE, LOANS, ETC.

DUCK LAKE, SASK. 3 Juillet 1926

Rev. Père A Husson
Meadow Lake

Mon Rev. Père

Vous trouverez ci inclus un chèque en votre faveur pour $25.00 en à compte. Je vous en enverrai au moins autant chaque mois en attendant que je puisse rembourser le tout. Mais dites moi comment vous préférez que je vous envoie cet argent : Chèque, money order ou autrement. En attendant je vous remercie encore de cette accommodation en ma faveur et je vous prie de croire toujours mon Révérend Père aux sentiments reconnaissants de votre tout dévoué

M J Dubois

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

M. J. Dubois

NOTARY PUBLIC

REAL ESTATE, LOANS, ETC.

DUCK LAKE, SASK. 3 Aout 1926 192

Rev. Pere Naessens,
IOI88. I07 St. Edmonton.

Mon Reverend Pere,

Suivant les instructions du Rev.Père Hussen, je vous envoie ci-inclus un chèque de $25.00,sur le compte que je lui dois. Je compte vous en envoyer au moins autant tous les mois jusqu'a payment complet, et j'espère que vous trouverez cela satisfaisant.

Veuillez agréer, Mon Rev.Père,l'assurance des sentiments respectueux

de Votre tout dévoué,

M J Dubois

Enc.

GENERAL DELIVERY
CANADA

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

~~Duck Lake~~
Bolache
May. 15/26

Oblate Fathers
Edmonton

Gents

Enclose please find: Bank draft for 134.00 on acct of land.

best I can do

Thanking you I am yours truly

Jean Caron
Bolache
Sask

Answ. May 18th
A.V.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

19 Mai-1926

Mr. Duhez,

Duck Lake, Sask.

Cher Monsieur,

Re SE 1/4-18-43-2-3rd M.

Je suis maintenant en position de vendre la terre ci-dessus mentionnée. Comme vous m'avez parlé le premier pour avoir la chance de l'acheter, je viens vous demander si vous en avez encore l'intention, car d'autres m'ont écrit pour l'avoir.

Le prix minimum que je devrai réclamer est $2500.00 (comptant autant que possible) car la reprise de la terre a entrainé de fortes dépenses légales, à part le paiement des Taxes arriérées. D'ailleurs je crois que le prix demandé est très-raisonable.

Veuillez-me laisser savoir aussitot que possible si vous acceptez nos conditions de vente.

Tout à vous,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

June 9th 26

Manager,
Bank of Montreal,
Duck Lake, Sask.

Dear Sir,

Upon instructions from Mr. Edmond Dhuez, of Duck Lake, I herewith forward to you Transfer for SE1/4-18-43-2-3 along with Certificate of Title No M N 23. I also enclose Tax Sale Redemption Certificate and Receipt, which Mr. Malfair had neglected to register, the land at that time still standing in his name. Two dollars for registering same are herewith attached; the accompanying letter, adressed to our Sollicitors, will explain.

Please deliver these documents to Mr. Edmond Dhuez, upon receiving from him the sum of Sixteen hundred ($1600.00) dollars, and I would ask you to forward this amount by draft payable at par to us here at Edmonton.

Yours sincerely,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

9 Juin 26

Edmond Dhuez,

Duck Lake, Sask.

Cher Monsieur,

Re SE 1/4 - 18 - 43 - 2 - W.3rd Mer.

En réponse à votre lettre du 5 Juin, j'envoie aujord'hui les documents au Gérant de la Banque de Montreal à Duck Lake.

Espérant que tout sera satisfaisant,

Votre tout dévoué,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES OF MANITOBA
ACC.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

DUCK LAKE, SASK., BOX 4 5 Juin 1926

M.....

BOUGHT OF

~~W. J POZER & SON~~

DEALERS IN

DRY GOODS, GROCERIES, HARDWARE, BOOTS AND SHOES, ETC.

RAW FURS, CORDWOOD

TERMS CASH OR 8 PER CENT ON OVERDUE ACCOUNTS PHONE 18

au Rév Père Naessens o.m.i
Edmonton

Cher Père

J'ai reçu votre lettre daté du 1.r juin aujourd'hui ou vous me dites que vous acceptez mon offre de 1600 dollars (seize cents dollars) argent comptant et bien c'est entendu veuillez s'il vous plait envoyer le rédemption certificate ainsi que 2 dollars pour les frais d'enregistrement; ainsi que le transfer et le Duplicate certificate of title au gérant de la banque (Montreal banque) a Duck Lake, les $1600. (seize cents dollars sont a la banque et le jour ou il il recevra tout les papiers en règle et bien ces ira vite ~~fait~~ arrangé.

Veuillez faire le transfer au nom comme suit Eugène Dhuez. Duck Lake Sask. c'est a dire au nom de mon garçon.

En esperant avoir des nouvelles par le retour de la malle

Je reste votre tout dévoué
Edmond Dhuez
Duck Lake Sask.

(P.S. excuses mon ecriture car j'ai une plume qui va mal.)

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

R.P. Delmas

le 18 Janvier 1926.

Mon bien cher Père Delmas,

Nous ne pouvons pas compter sur le R.P.Naessens pour vous remplacer pendant votre voyage en France. Et il me dit que vous vous en êtes rendu compte parfaitement. Toutefois, ni lui ni moi ne songeons à contredire ce voyage, ni à le retarder longtemps. Toute la question est de trouver au plus tôt quelqu'un qui puisse vous remplacer convenablement avec l'aide du R.P.Nassens qui consent bien volontiers à aller passer de temps en temps quelques jours à Duck Lake; c'est la seule solution pratique.

Après une lomgue conversation sur ce point, le Père Nassens me prpose le Père Pascal. Je ne vpis pas pour le moment de Père plus apte que lui pour cette charge. Mais je ne voudrais rien faire sans avoir votre avis: vous connaissez la situation, et le Père Pascal, mieuz que n'importe qui. Si vous pensez que ce Père puisse faire l'affaire, faites-le moi savoir au plus tôt; en même temps, j'aimerais que vous me donniez également votre avis sur la meilleure manière de lui faire accepter volontiers cette charge, et de l'emlever au bon Père Husson. En attendant, mon bien cher gros Père, je vous assure de ma plus sindère et fraternelle sympathie dans vos épreuves. Et je tiems à vous dire également combien j'apprécie votre dévouement et votre abnégation dans des circonstances aussi difficiles. Même rendu au bout comme vous l'êtes, vous songez avant tout aux intérêts de votre oeuvre et de votre personnel?. Je vous assure que c'est pour moi un précieux réconfort, au milieu des difficultés parfois inextricables au milieu desquelles je me débats. Mais le Bom Dieu voit bien que nous travaillons pour lui, et le secours nécessaire viendra en son temps. Ayons confiance. Mes saluts fraternels à tous et à chacun.

Votre fraternellement dévoué en N.S. & M.I.

F-B

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

R.P. Le Chevallier Duck Lake

le 2 Février 1926.

Mon bien cher Père Le Chevallier,

Je vous envoie enfin la procuration nécessaire pour signer les chèques de l'école et de la mission; je vous dois aussi l'explication de mon retard. Tout d'abord, j'ai cru devoir attendre le retour du R.P.Naessens; ces procurations doivent être signées par le Président et le trésorier de la Corporation des Oblats; ensuite, j'espérais un peu que le Père Naessens lui-même pourrait rester à Duck Lake pour remplacer le Père Delmas pendant son absence. Au retour du Père Naessens, je lui parlai de cette procuration; il me conseilla d'attendre que la question du remplaçant du Père Delmas fût réglée. Tout d'abord, j'acquiescai volontiers à cette suggestion. Mais à la réflexion, il était facile de voir que ce retard ne pouvait en rien affecter votre situation vis à vis du remplaçant du Père Delmas, quelque fût ce remplaçant. Après, comme avant et comme pendant son séjour à Duck Lake, les livres vous étainent confiés. Le plus simple était donc de vous envoyer immédiatement cette procuration.

Je tiens à vous donner toutes ces explications pour vous montrer que je ne vous ai ni oublié ni négligé, bien loin de là .

Je profite de cette occasion, pour vous assurer de mon plus vif intérêt, et vous encourager à continuer de vous consacrer tout entier avec tout votre coeur et tous vos talents, à cette oeuvre de première importance dans laquelle vous avez une si large responsabilité. Je suis heureux du témoignage que le cher Père Delmas rend à votre esprit d'ordre et à votre dévouement ainsi que de la confiance qu'il vous porte.

Je me recommande à vos bonnes prières. Mes saluts à tous.

Votre tout dévoué en N.S.& M.I.

+ B.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

Rp Delmas
Duck Lake

le 24 Février 1926.

Mon bien cher Père Delmas,

Je vous envoie sous ce pli, 4 demies passes pour votre voyage de Saskatoon à Montréal. Vous devez les signer, chacune à deux endroits; au verso d'abord, et ensuite au fond de la page, au recto, devant l'agent qui vous donnera votre billet. Ces demies passes, sont bonnes jusqu'au 22 Mars, mais les billets qu'elles vous feront avoir, peuvent être prolongés par le Bureau auquel vous les demanderez.

Je suppose que vous avez fait tous les arrangements pour votre départ. J'ai confiance que votre oeuvre ne souffrira pas trop de votre absence; le Père Jan et le Père Le Chevallier feront certainement out leur possible pour maintenir l'élan donné, en se conformant ~~ax~~ à vos instructions. Du reste, le R.P.Naessens pourra faire de temps en temps une apparition de quelques jours à Duck Lake, en cas de besoin.

Si vous en avez le loisir, veuillez me donner un résumé de votre entrevue avec les médecins de Saskatoon.

Avant que nous quittiez la Saskatchewan, laissez-moi vous souhaiter de tout mon coeur, un heureux voyage et des vacances aussi complètes et bienfaisantew que possible. Nos voeux et nos prières vous accompagneront fidèlement.

Mes saluts à tous les Oblats et amis que vous rencontrerez sur votre chemin.

Je vous envoie un"Celebret" au cas où vous n'auriez pas songé à en demander un à l'évêché. Union de prières toujours.

Votre bien affectueusement dévoué en N.S.& M.I.

F B

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 26 Fev. 1926

Bien Cher Père Provincial

Je suis rentré avant hier ici à l'école en compagnie du Père Jan qui a commencé hier à prêcher un trduum aux enfa fants. Nous avons encore bien des malades. La soeur qui s'est fait opérer va mieux et se trouve hors de danger maintenant. Samedi soir on n'aurait pas donné cher pour sa vie. Dimanche matin elle était mieux.

Quant à moi j'ai subi un espèce d'examen médical, tel que analyse du sang, de l'urine, pression du sang ect. et le rapport est satisfaisant. On m'a donné un espèce de remède pour le coeur. Mais je crois que j'ai dû forcer quelques tandons de la jambe malade car je boite maintenant. Le matin surtout en me levant je sens une douleur assez vive en bas du genou en arrière de la jambe. Il y a une marche d'escalier du choeur de la chapelle à la sacristie de l'hopital et me souviens qu' en descendant j'ai senti le pied droit aller dans le vide et c'est alors que tout le poids du corps s'est porté sur l'extremite du bout du pied gauche. Je marche le moins possible et peut être la douleur et la gêne vont disparaitre.

Je vous remercie de la demie passe ainsi que du celebret. J'avais pensé à vous demander un témoignage écrit pour prouver que je suis en règle avec mes supérieurs. Ce celebret est le meilleur témoignage que je puisse desirer.

Je vais me procurer quand même un celebret de l'évêché. Je mets le père Lechevailler au courant de tout, des vacances surtout. Je ne suis nullement inquiet. Les Sauvages ne feront de misère ni au père ni aux soeurs. L'agent est là aussi pour mettre le père au courant des affaires du gouvernement supposé qu'il n'aie pas compris tout ou qu'il arrive des imprevus.

Aujourdhui j'ai envoyé les papiers nécessaires pour le passeport à Regina. Je le prendrai en passant.

Je me demande si je pourrais partir la semaine prochaine. Je crois que je vais attendre au 8 mars pour partir d'ici.

Je sens que je suisfatigué deplus en plus tous les jours mais par principe je fais tout faire les ffaires de la maison au père Lechevailler pour moi je ne fais que le ministère en cris.

Acceptez mes plus sincères remerciements pour m'avoir procure la faveur d'aller me reposer en France pour quelques mois. Il me semble qu'à mon retour je serais plus jeune et plus aredent au travail. Priez pour moi et de mon coté je prierai pour vous et nos oeuvres dans les lieux de pelerinag que j'aurai le bonheur de visiter.

Bien à vous et benissez moi.

H. Delmas ptre. O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

L. J. C.
& M. I.

Ottawa 15 mars 1926

Bien cher Père Provincial

En compagnie du Père Guy je me suis rendu cet avant-midi au département des affaires Indiennes et Mr. Ferrier m'a dit clairement qu'il fallait que le département soit notifié officiellement de l'absence du principal de l'école de Duck Lake. C'est Graham qui devrait être averti et avoir le nom du remplaçant ou de l'acting Principal. Il me semble que c'est à vous à faire cette démarche. J'ai vu Graham il le sait mais il faut qu'il ait un document officiel à cet effet. Je viens de scholasticat et ai trouvé les deux ailes de la bâtisse bien finies et à l'épreuve du feu. C'est mieux que c'était de notre temps. Il y a 78 scholastiques & le noviciat est plein. Le Père J. B. Boyer m'a montré le plans du futur scholasticat de Lebret qui va se trouver en face de l'école du côté opposé du lac. Progrès partout. J'ai vu Mr. H. Chauvin ancien curé de Belleau, à la Crosse de St Norbert. Il est bien courageux et va persévérer si la santé le lui permet. Rien de nouveau ici. Le Grand Pensionnat est toujours le même grand.

Hier soir j'ai veillé avec Alex. Lajeunesse parlant de l'ancien temps et de l'Ouest. Demain j'irai voir mr G. Ord architecte et Mr Perrier.
Mercredi je me rendrai à St Hyacinthe et Montreal où j'ai des achats à faire pour l'école. Dimanche matin je partirai pour New York et lundi matin Aspin sur le bateau.
Les jambes ne sont pas pires. Hier et aujourd'hui c'est le dessous des pieds qui me faisait le plus de mal. A Paris je verrai si on peut faire quelque chose pour moi. ou s'il faudra me résigner à mon sort de souffrir continuellement.
Priez pour moi pour que ce voyage me fasse un double bien, me refaire au physique & au moral.

Bien à vous en N.S. & M.I.

H Delmas
ptre o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

R P
le Chevallier
Duck Lake

le 20 Mars 1926.

Mon bien cher Père Le Chevallier,

Le Père Delmas m'écrit d'Ottawa, que le Département Indien demande un document officiel lui signifiant le nom du Père que nous nommons "acting Principal" pendant l'absence du Père Delmas; ceci en raison de la correspondance officielle avec le Gouvernement soit à Ottawa, soit à Regina. Veuillez donc me dire, après vous être concerté avec le Père Jan, lequel de vous deux est chargé de cette correspondance offucielle de l'école de Duck Lake, avec le Gouvernement, et je ferai aussitôt les démarches nécessaires pour régulariser la situation.

Mes saluts à tous les Oblats de Duck Lake.

Votre tout dévoué en N: S. & M.I.

F B

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

ST. MICHAEL'S INDIAN BOARDING SCHOOL

DUCK LAKE, SASK.

Duck Lake, 23 Mars /26 192

Rev.Pere F.Blanchin O.M.I.
PROVINCIAL
~~XXXXXXXXXXXXXX~~.)
EDMONTON(Alta)

Rev & bien Cher Pere.

C'est une affaire arrangée avec le Rev.P.Alp.Jan O.M.I que je dois me charger de l'administration & de la correspondance de l'école. Il n'a accepté de venir ici qu'à la condition d'avoir la complète liberté de ses mouvements & de ne laisser en rien souffrir les oeuvres dont il est chargé par ailleurs.

Bien à vous en N.S. & M.I.

J. Le Chevallier o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

Mr D. Scott Ottawa

March 31st 1926.

Mr Duncan C.Scott.
Deputy Superintendant General.
Department of Indian Affairs.
Ottawa.Ont.

Dear Mr Scott,

I beg to inform you that we have appointed Rev.Father J.Le Chevallier O.M.I. to be acting principal of St Michael's Indian B.School in Duck Lake, during the absence of Rev.Father H.Delmas.

Hoping that this will meet your approval,

I beg to remain,

Yours truly,

FB

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 29 Dec 1926

Bien cher Père Blanchin.

Je vous envoie ces quelques mots pour vous dire que je suis revenu à mon poste & que j'ai repris le travail. Nous avons eu de bien belles fêtes de Noel. Beaucoup de communions, plus même que d'habitude. Enfants plus nombreux, attirent plus de parents & à force d'en marier il y en a plus qui pratiquent. Comment est le père Barassé. J'ai pris sur moi de l'amener car vu sa santé, il n'était pas amenable. Tant qu'à mourir il était aussi bien mourir en chemin que de mourir à Paris; où & chez qui? Il n'y a pas de maison régulière ni d'hopitaux en France.

Je vous avertis qu'en France on sait que vous êtes pour aller au Scolasticat ou plutôt on sait que le père Beys prendra votre place de provincial. La nouvelle est venue de Jersey par Daridon qui aurait dit on reçu une lettre du Père Beys —

le prient de revenir au Canada et lui disant qu'il était son prov. J'ai demandé au père Buffier de veiller à ce que la nouvelle ne traverse pas l'océan à cause de votre position à Edmonton. A Montreal & Ottawa on ne le sait pas du moins on n'en parle pas.

Tout s'est bien passé à l'école. Tout le monde est bien. Le père Lechevallier a fait un bon travail

Je vous offre mes vœux & souhaits de bonne année. Que le bon Dieu vous bénisse vous & vos œuvres.

Bien à vous en N.S. & m. d.

A Delmas
ptre o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

1 Juin - 26

Ed. Dhuez,
Duck Lake, Sask.

Cher Monsieur,

Re SE 1/4-18-43-2.

J'accuse réception de votre lettre datée du 23 Mai. A tout considérer, je préfère vendre la terre à vous; ce serait un marché fini, car je sais à qui j'ai affaire.

J'accepte donc votre offre de $ 1600.00 (seize cents dollars) comptant, avec la condition que vous payiez toutes les Taxes de 1926.

Je m'étais occupé de payer tous les arrérages de Taxes, mais je constate que Mr. Malfair, au nom de qui se trouvait la terre en 1924, a négligé de faire enrégistrer le: "Redemption Certificate" pour lequel maintenant il y aura à payer $2.00 au Bureau d'Enrégistrement à Prince Albert. J'ai en ma possession ce Redemption Certificate.

Veuillez-me laisser savoir que vous acceptez ces conditions, et j'enverrai le Transfer et notre Duplicate Certificate of Title au Gérant de la Banque à Duck Lake. Veuillez également me dire le nom complet, nom et prénom, pour le Transfer.

Votre tout dévoué,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC.

Duck Lake 23 mai 1926

Au R.o Père Naessens
Edmonton

Chers Père

En réponse a votre lettre datée du 19 mai a propos de la terre S.E¼ sec 18.43.2. Je vous dirai que pour moi le prix que vous en demandez est trop haut.
Je vous fait offre de 1600 dollars (seize cents dollars) argent comptant, c'est le plus que je peut faire et pour moi c'est tout ce que la terre vaut. je la connais depuis 20 années, si ce n'était pas a cause de ce grand marais qui couvre 120 acres et est presque tout le temps noyé ça vaudrai plus; enfin c'est le plus que je veux payer.
Si vous ne voulez pas vendre a ces conditions et bien vous pouvez en disposer avec d'autres je termine en espérant une réponse de votre part d'une manière ou d'une autre et je vous remercie de l'obligeance de m'avoir averti. et je vous serre la main de loin

Bien a vous

Ed Dubuc.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Approved by the Department of Municipal Affairs
The Western Municipal News
Rural—Town—Village, Sask.

463

OWNER'S COPY

A 98

J. J. Smith
Deputy Minister of Municipal Affairs

Tax Sale Redemption Certificate and Receipt

RURAL MUNICIPALITY OF DUCK LAKE, No. 463

PROVINCE OF SASKATCHEWAN

I HEREBY CERTIFY that the undernoted Lands Sold for Taxes on the first day of November A.D. 1923, were this day fully redeemed by E G Malfare of Rosthern Sask on behalf of ..... and that I have received from the said E G Malfare in full of the said redemption, the sum of Sixtynine 80/100 DOLLARS

DATED this 3rd day of November A.D. 1924

SEAL

Secretary-Treasurer W Brown

of Rural Municipality of Duck Lake No 463

HAMLET of .....

Part of Section	Sec.	Lot / Tp.	Block / Rge.	Sub-Div. / Mer.	Amount Sold for	Amount Taxes Paid by Purchaser of Sale since Date	Years Paid	TOTAL Penalty Added to Redeem	25 cents for Redemption Certificate	TOTAL Paid to Redeem
Southeast quarter	18	43	2.	3	57 96			11 59	25	69 80

Duplicate of Redemption Certificate issued on 3rd November 1924 No 134

Approved by the Department of Municipal Affairs
The Western Municipal News
Rural—Town—Village, Sask.

463

OWNER'S COPY

A

Tax Sale Redemption Certificate and Receipt

RURAL MUNICIPALITY OF DUCK LAKE, No. 463

PROVINCE OF SASKATCHEWAN

I HEREBY CERTIFY that the undernoted Lands Sold for Taxes on the ..... day of ..... A.D. 192 , were this day fully redeemed by ..... on behalf of ..... and that I have received from the said ..... in full of the said redemption, the sum of ..... DOLLARS

DATED this ..... day of ..... A.D. 192 .

SEAL

Secretary-Treasurer .....

of .....

HAMLET of																
		Lot		Block		Sub-Div		Amount Sold for		Amount Taxes Paid by Purchaser of Sale since Date		Years Paid	TOTAL Penalty Added to Redeem		25 cents for Redemption Certificate		TOTAL Paid to Redeem
Part of Section	Sec.	Tp.	Rge.	Mer.													

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

June 17th 26

Manager,
Bank of Montreal.
Duck Lake.Sask.

Dear Sir,

I beg to acknowledge receipt of your letter dated june the 15th, enclosing cheque for $1596.00, proceeds of $1600.00 paid by Mr. Edmond Dhuez.

The instructions contained in my letter of June the 9th, were that you would send me the amount payable at par at Edmonton; naturally I meant the full amount of $1600.00, for the Oblate Fathers being good customers of your Bank at Duck Lake and at Edmonton, I did not expect that you were to deduct any exchange. This is not the way we are treated at other Banks where we have dealings.

Yours truly,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

I-625

Bank of Montreal

Duck Lake, Sask.

June 15th 1926.

Oblate Fathers,
10188-107th Street,
Edmonton, Alta.

Dear Sirs:

Re S.E. ¼ 18-43-2-W.3rd.

We enclose herewith our draft on Edmonton for $1 596, proceeds of $1 600. paid to us by Mr Edmond Dhuez, less exchange, as instructed in your letter of June ninth.

Yours truly,

Manager.

APR/LP.
encl.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.120

12 Juillet 1926

E.Dhuez,
Duck Lake,Sask.

Cher Monsieur,

Le Rév.Père LeChevallier m'informe qu'il y a une certaine quantité d'avoine dans la maison sur laterre(Malfair) que nous vous avons vendue, et que vous désirez la faire enlever.

J'ignore complètement qui est le propriétaire de cette avoine. Je suppose que vous pourrez assez facilement vous renseigner sur cette question par les Malfairs. Alors à vous de notifier le propriétaire et de lui donner un certain temps limité pour l'enlever. Si l'avoine n'est pas enlevée au temps spécifié, à vous de prendre les procédures usuelles de la faire emmagasiner quelque part et de charger les frais de transport et d'emmagasinage contre le propriétaire quand il ira réclamer le grain.

C'est le seul avis que je crois pouvoir vous donner dans une matière qui d'ailleurs ne nous concerne pas.

Tout à vous,

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 7 Juillet 1926

Rev.Pere A;Naessens O.M.I
EDMONTON(Alta)

Bien cher Pere.

M. Dhuez a qui vous avez vendu la terre de Maefer,me fait savoir qu'il y a dans la maison une certaine quantite d'avoine. Comme il a deja loue cette maison ,il voudrait bien savoir a qui appartient cette avoine afin de la faire enlever au plus tot.Veuillez me faire connaitre votre reponse sans tarder ou,si vous preferez,repondez-lui directement.

Bien a vous en N.S. & M.I.

J. L. Chevallier
o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

march le 5 1927

Mon pere quelle qu mot poure vous lessé savoire que jai recue vottre lettre du 24 fevrier me de mandan de payer aumoins les interet mai mon pere je vous dirai que je me trouve dan linposible comme je suie la mai poure lautone prochain si jai la main de chanse je pourai problement vous payers tou le montan complet poure vottre tère je va sumer gran. se printent.

jai de se moment ma fame a l'opitale St Paule a saskatoone qui a recue deux operation une dan le foie et une poure lapenteciete. donc je finie ma lettre en esperan des bonne nouvelle de vous.

François Niclaux Duck lake
sask

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 13 Sept. 1927

Bien cher Père Massard.

Je reçois votre lettre aujourd'hui - à la fin du mois, le Père Lecheralier vous écrira au sujet des intentions de messes acquittées pour Rome. Nous avons reçu quelques intentions pour nous mêmes d'ailleurs, mais si nous venons à en manquer nous les acquitterons à votre intentions et nous vous notifierons tel que vous le dites.

Emile Couchette est parti au noviciat vendredi dernier. Gibs retourne au juniorat à la rentrée. Les affaires de Meskegsont arrangées aux conditions suivantes. Deux mois de salaire à frayer le voyage d'Edmonton à Meskeg. Ils devaient sortir hier de la maison. Dites donc au département des chemins que vous renoncez à toute réparation pour le 1/4 d'acre sur lequel a été pris du sable noir. Que vaut un effet 1/4 d'acre quand il en vaut 4 ou 5 dollars. A chemins nous arrange beaucoup pour St Laurent et ce Mr. Philips m'a suggéré de demander à son département de faire l'arpentage d'un chemin sur notre terrain partant de la Highway jusqu'à la grotte

Dr. Ulrich m'a promis que cet arpentage serait fait gratis pro Deo.
Tout le grain est coupé. Battage devait commencer demain et il pleut. Bonne récolte de foin, de patates et je crois bonne moyenne de grain.
Le frère Lacroix est ici attendant des nouvelles du père Pascal. Pinceau est de bonne humeur.
Il reste encore 900 dollars à dépenser sur notre budget d'Ottawa - on batit une combinaison de boucherie, glacière etc au puits du vieux lavoir.
Hier soir Pantaléon est venu pour nous entendre pour faire nos estimés pour l'année 28.
- Deux maisons pour mes deux hommes. Root house Impl. shed - stand pipe water tank - storehouse. etc.
Je viens d'écrire à Ottawa pour nos (sewage);
Rien de nouveau à part cela. Les mères générales et provinciales des sœurs sont venues & reparties.
Pourvous nous attendre notre T. R. Général ici
Les sœurs aimeraient bien de le savoir pour préparer quelque chose. Quand peut-il venir?
Donnez ces nouvelles au père Dor.
Bien à vous en V. S. & M. I.

H Delmas
ptre - O. M. I.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 9 Mars 1927

Rev.P. Beys O.M.I.
Provincial
Edmonton.

Reverend & bien cher Père.

Le Rev.P. Delmas me prie de vous demander l'autorisation de repeindre notre église paroissiale qui comme vous le savez, en a grand besoin. Je vous envoie ci-joints les prix de M.Viel qui me semblent très raisonnables. Inutile de vous dire que pour ce travail nous n'aurons besoin d'aucun secours special de la Caisse Provinciale.

Comme M.Viel semble presse de savoir si ses offres de service sont acceptés, je vous prie de me répondre aussi vite que vous le pourrez.

Pour ce qui regarde la toiture de l'église, je ne puis encore vous en parler car les prix ne nous sont pas encore parvenus.

Croyez moi, mon Révérend & bien Cher Père,

Votre tout dévoué fils en N.S. & M.I.

J. L. Chevallier
O. M. I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Duck Lake Mission St.Michel March 8-27

Specifications & Prix pour la peinture de l'eglise de la Mission St.Michel (Duck Lake)

Je soumets respectueusement au Rev.P.Delmas O.M.I, superieur de l'Ecole St.Michel les prix & specifications suivants:

I)- Trois couches de peinture sur toute la tole en dedans de l'eglise de la mission, y compris la sacristie apres avoir frotte toute cette tole pour oter toute la peinture qui est soulevee & celle qui pourrait s'enlever avec la brosse d'acier, le couteau & le papier

La 3e couche sera decoree de 2 ou 3 teintes de differentes couleurs suivant le ton principal choisi.

La base ou Wainscoating sera imitee en chene sur 4 couches ainsi reparties :2 couches de peinture
I couche imitation
I couche de vernis.

Les 3 autels de l'eglise seront frottes entierement & repeints de 4 couches de peintire. La derniere devra etre en "flat" au blanc de zinc pur.

L'or, s'il est demande sera charge extra.

La chaire sera imitee en chene comme le wainscoating

Les 3 meubles de la sacristie aussi seront imites en chene

Les bancs de l'eglise seront retouches au stain la ou il est necessaire, ensuite une couche de shellac & une couche de vernis special.

La table de communion sera peinte comme les autels, 4 couches fini au blanc de zinc.

Le confessional recevra une bonne couche de vernis special.

L'echaffaudage ser fourni par le R.P.Delmas avec l'aide pour le construire.

Les hommes qui pourront etre employes a cette eglise pensionneront au village a l'exception du contracteur qui restera a la mission pendant tout le temps que dureront les travaux.

Le chemin de la croix a ete omis, le prix pourra etre fixe plus tard lorsque le reste de l'ouvrage sera termine.

Les prix suivants suivent les specifications, materiel fourni.

Eglise, & sacristie: frottage, tole	3 couches	665.80
Autels	4 couches	93.50
49 bancs, a retoucher	2 couches & stain	100.00
Confessional	I couche	20.00
Chaire	4 couches	20.00
Table de Communion	4 couches	55.00
3 meubles du vestiaire	4 couches	34.00
Frais de voyage & de Freight		60.00

948

H.G.Viel

Peintre Decorateur

LEBRET (Sask.)

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

COPY

Prince Albert (Sask.) March 14/27

Rev.Father Delmas

DUCK LAKE (Sask.)

Dear Father:-

We have the pleasure in quoting you as follow for roofing for Church.

Eastlake Shingles(As per cut attached)	$606.oo
Matallic Spanish Tile(Same as cut)	$826.oo

These prices include nails & two ply of paper the same as was put on the wall of Church.

Our price for labor & expenses is $200.oo for laying shingles & 225.oo for Spanish Tile.

Price on Eavestrugh for Church is $55.75 this includes pipes,elbows,ads,spikes & tubes & the labor & expenses would be $36.oo

We can quote you a price of $I8.75 per cwt on BB White Lead f.o.b.Duck Lake.

Thanking you for the privilege of allowing us to quote you on this job, we remain,

Yours very truly,

Lacroix Bros.Co.Ltd.

pp E.S.Lacroix.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

18 Mars 1927

Révérend Père H.Delmas O.M.I.
Principal à Duck Lake Sask.

Révérend et Bien Cher Père:

Le R.P. Chevalier me transmet votre demande, pour que la Congrégation, ou Caisse Provinciale, consacre une somme de $1000.00 environ pour peinturer l'église attenante à l'école. De plus uen somme de $900 environ pourréparation de la toiture de la dite église.

Ces sommes qui sont bien au dessus de ce que je pensais forment un total que même le Conseil ordinaire ne peut autoriser. Il faudra donc attendre la réunion du Conseil extraordinaire pour faire approuver ces montants.

Je regrette beaucoup cesretards, le Conseil extraordinaire ayant eu lieu le 18 Février, ne pourra se reunir qu'après Pâques; mais je hâterai la date le plus possible.

Votre tout affectueusement dévoué en N.S. et M.Imm.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 16 Mars 1925

R.P.Beys O.M.I
Provincial
EDMONTON(Alta)

Rev.& bien cher Père,

Je vous envois ci-joint une copie des estimés que nous fournissent MM.Lacroix de Prince-Albert pour la refection de ls toiture de notre église,vous demandant de vouloir bien nous autoriser à entreprendre ce travail urgent.Vous savez que cette couverture n'a pas été renouvelée depuis qu'elle a été faite,de sorte qu'elle fait eau en maintes places & qu'elle a été fortement endommagée par les grands vents.

Le blanc de plomb dont il est question dans la copie ci-jointe n'a aucun rapport avec le travail en question.

Nous sommes tous en bonne santé & tous nous vous offrons l'assurance de notre fraternel dévouement en N.S. & Marie Immaculée.

J.Le Chevallier o.m.i

J.Le Chevallier O.M.I.

RAPPORT DE L'ECOLE INDIENNE ET DE LA MISSION INDIENNE DE DUCK LAKE A LA S.CONGREGATION DE LA PROPAGANDE.

1

Io Apercu general de la mission. Le Pere Oblat Principal de l'ecole Indienne de Duck Lake, Sask., a charge d'ames sur la reserve de Beardy communement dite, Reserve Sauvage de Duck Lake et sur la reserve de One Arrow's, communement dite, reserve sauvage de Batoche.
La premiere reserve de Duck Lake se trouve du cote Est a 3 milles de l'ecole ou mission et a 9 milles du cote sud ouest. Cette reserve com- un township et demi. La seconde, Reserve de Batoche se trouve a 12 milles d'ici et comprend seulement 16 sections de terre. Il n'y a pas d'eglise ni chapelle sur la reserve. Les sauvages viennent a l'ecole pour remplir leurs devoirs religieux ou bien vont a l'eglise de Bellevue qui se trouve adeux ou trois milles de la reserve. Les anciens eleves parlant l'anglais, il est tres facile pour eux d'aller a Belle- Les sauvages de la reserve de Batoche sont un peuple nomade que fermier. Ceux de Duck Lake au contraire restent chez eux pour la plupart et en general viennent assez regulierement a la messe le dimanche et font leurs devoirs religieux a Paques et a Noel.
Le missionaire reside a l'ecole ou pensionnat d'enfants sauvages a Duck Lake. Sask. un mille au sud du village de ce nom.
Le pere missionaire n'ayant rien a faire avec la population blanche qui est desservie per un pretre seculier, est uniquement charge de desservir les sauvages.
La reserve de Batoche se compose de 125 ames environ; dont 112 catholiques; et 13 paiens. (pas de protestants.) Sur ce nombre il y a 20 enfants catholiques pensinnaires a notre ecole. Cette reserve sera sous peu unie a celle de Duck Lake pour ne faire qu'une seule et unique reserve. Ils seront plus pres de l'ecole et de l'eglise et du missinnaire. NB C'est a souhaiter au point de vue spirituel que cette combinaison se realise.
La reserve de Duck Lake se compose de 156 ames environ: dont 5 paiens, 16 protestants, un seul concubinage, 130 catholiques dont 26 enfants sont pensionnaires a l'ecole.

Le nom du Pere Oblat en charge de la mission ou ecole est: Rev. H.Delmas.ptre.O.M.I. depuis le 1er Juillet 1911; ne en France; age de 53 ans. Un vieux pretre oblat reste avec lui. C'est le Pere V.Pineau O.M.I. fondateur et ancien cure de la paroisse de Duck Lale. Il est age de 76 ans et bien infirme et parconsequent incapable de faire du ministere a part de dire la messe. Trois freres convers aident soit pour la surveillance des garcons soit pour les travaux tel que charpenterie, reparations des batisses et de leur entretien, avoir soin des moteurs pour la lumiere et pour l'eau; ect.
Tous les trois freres religieux oblats. Un laiique fait travailler les grands garcons sur la ferme et a soin des betes a mammcorne et des chevaux.

Quatorze soeurs de la congregation de la Presentation de Marie de St Hyacinthe, Quebec, originaire de France, collaborent au travail de l'ecole. Non seulement elles font tout le travail manuel interieur et forment les filles aux travaux de menage, a la confection des habits, au lavage, entretient general de la maison mais elles font tout l'enseignement aux enfants des deux sexes. Cet enseignement se compose de trois salles de classe: les commencants de 7 a 12 ans filles et garcons ensemble: ensuite d'une salle pour les filles et d'une salle pour les garcons. Trois soeurs sont donc uniquement maitresses de classe. Tous les enfants sauvages de l'ecole sont catholiques ou supposes catholiques. Nous avons pour ainsi dire toujours deux ou trois eleves protetants qui sont baptises au bout d'un certain temps. Nous avons aussi de temps en temps quelque eleve paien qui devient catholique aussi aussitot qu'il connait sa religion. Le pensionnat est un pensionnat uniquement catholique et est reconnu tel et par le gouvernement canadien et par les parents des eleves. Aussi tous les enfants qui sont recus dans cette institution y sont recus comme catholiques ou pour y devenir catholiques.

Le pensionnat d'pres les reglements du gouvernement doit recevoir les enfants des deux sexes mais uniquement les enfants nes sur les reserves indiennes. Les enfants pour etre acceptes a l'ecole doivent etre ages de 7 a 15 ans et peuvent rester au pensionnat jusqu'a l'age de 18 ans. L'experience montre que la formation morale de ces enfants exigerait qu'on les garde jusqu'a cet age-la.

Depuis le mois de Septembre 1922 nous avons 115 enfants pension-

naires, et nous n'avons pas assez de place pour admettre tous les enfants indiens qui demandent à recevoir une éducation catholique.

En 1922.

BAPTEMES. 15 enfants, dont trois de parents paiens, et deux d'enfants paiens admis à l'école.

CONFIRMATIONS. 57 enfants à l'école, et 11 d'indiens des Réserves.

CONFESSIONS: de Précepte: 320 (
de Dévotion: 3000 (enfants et Indiens.

COMMUNIONS: Pascales 275
de Dévotion 7500.(Enfants et Personnel de l'école.

EXTREME ONCTIONS: 5.

Marriages: 4.

DEFUNTS: Adultes 4
Enfants 4.

Associations Pieuses: Apostolat de la Prière: Environ 15 enfants par an en deviennent membres.

Edifices Sacrés: A part la petite chapelle intérieure pour la communauté, il y a une grande église attenante à l'école qui sert pour tout le personnel de l'école, les enfants et les indiens des Réserves. Il n'y a pas de chapelle sur aucune des Réserves.

Pélerinage de N.D.de Lourdes de StLaurent,Sask. est déservi par le Père Missionnaire de l'école.Indienne de Duck Lake. Là il n'y a pas d'église mais un abri et grotte où les fidèles se réunissent une seule fois par année, le 16 Juillet, fête du Mont Carmel, en pélerinage.- Les foules y augmentent tous les ans, les communions s'y multiplient; la dévotion y est grande.-Environ sept nationalités différentes s'y assemblent et entendent des sermons en Ruthène, Polonais, Allemand,Cree(Indien),Français et Anglais.- En 1922 il y eut 3200 communions, et environ 7000 personnes à la Procession.
L'on essaie de faire les cérémonies comme à Lourdes, France.
Le produit des quêtes est employé à l'entretien du lieu du Pélérinage,et à défrayer d'autres dépemses tels que voyages,nourriture,etc.

Cimetière. Il y a un cimetière bien cloturé et entretenu, sur le terrain de l'école, mais non bénit. Il sert pour l'école et les Indiens des environs.- A part cela, il y a un autre Cimetière sur la Réserve de Duck Lake,bien entretenu aussi et ayant une belle croix, mais non bénit.-Sur la Réserve de Batoche il y a aussi un Cimetière cloturé, non bénit et sans croix.

9 Biens de l'Eglise. Il n'y a pas de biens de l'église.-Les Bâtisses
1 de notre école sont dans un état déplorable, mais nous avons l'espérance que le Gouvernement Canadien va nous faire bâtir un établissement moderne et plus spacieux et nous procurer un certain terrain à culture pour le double but d'enseigner aux garçons indiens la culture de la terre et de nous procurer une partie de la nourriture qui nous manque, car le Gouvernement reconnait qu'il nous donne pour l'entretien des enfants et leur éducation seulement deux tiers de ce que coûtent ces enfants. Notre Institution est plutot ~~charitable~~ une oeuvre de charité qu'institution payante. Comme preuve de ce que j'avance, les R.R.Pères Oblats de M.I. de la Province Alberta-Saskat. ont avancé, en 1912, la somme de $8000.00 pour établir dans notre école un système d'eau, chauffage, éclairage, etc. Cette dette est encore due.

Les Pères et Frères reçoivent l'entretien et la nourriture d
Les Soeurs sont payées $100.00 chacune par année, à part l
tien.- Les visites des parents indiens sont une occasion
dépenses.
L'école sert aussi de catéchuménat où n'importe quel ind
sexes est admis pour recevoir l'instruction religieuse.

H.Delmas, O.M.I.

Duck Lake

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA.
ACC. 72.130

XXI

Vois le flot immense
De tes pèlerins
Dans leur indigence
Te tendant les mains.

XXII

Guéris la souffrance;
Soulage les maux;
Donne l'espérance;
Bénis les travaux.

XXIII

Protège l'Eglise;
Aide ses pasteurs;
A tous sois propice
Justes et pécheurs.

XXIV

Sainte Bernadette
Si chère à ton coeur
T'offre la requête
Du pauvre pécheur.

XXV

Reçois nos louanges.
Donne-nous l'espoir
Dans le ciel des Anges
Un jour de te voir.
Refrain
Ave, Ave, Ave Maria (bis)

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

L. J. C. & M. J.

Saint-Laurent de Grandin

Cantique à Notre-Dame de Lourdes

Imprimatur:
(30 mai 1934)
H. DESMARAIS, P.A.,
Vicaire Général

I

(1870)

Jadis sur la rive
D'un fleuve enchanteur
Tout à coup arrive
Un peuple chasseur.

II

Une forêt dense
D'arbres grands et drus
Sert de résidence
Aux nouveaux venus.

III

Sous le patronage
Du diacre Laurent
Se forme un village
Frospère et riant.

IV

(1874)

Une humble chapelle
S'élève en ces lieux
Où la cloche appelle
Vers le Roi des Cieux.

V

Une source vive
Au fond du vallon
Attire à sa rive
Le Père Fourmond.

Refrain

Ave, Ave, Ave Maria (bis)

VI

(1882)

Dans cet ermitage
Pour te prier mieux
Il met ton image,
O Reine des Cieux.

VII

Avec le bon Père
L'enfance le soir
Redit sa prière
Et son chant d'espoir.

VIII

Son eau salutaire
Guérit les souffrants
Et même sa terre
Les rend bien portants.

IX

(1885)

Une horrible guerre
Vient briser les coeurs;
De la lutte amère
Tu panses les heurts.

X

Ta grotte se creuse
Au flanc des côteaux
Et la foule heureuse
Aide aux longs travaux.

Refrain

Ave, Ave, Ave Maria (bis)

XI

Son aspect rappelle
Ton brillant séjour,
Vierge toute belle,
A Lourdes un jour.

XII

Un fleuve en furie
Mugit en fuyant,
Tel à Gavarnie
Un gave bruyant.

XIII

De ta grotte sainte
Des gens malheureux
Remplissent l'enceinte
Toujours plus nombreux.

XIV

A toi, Douce Vierge,
Ils offrent des fleurs,
Un rosaire, un cierge,
Des voeux, des clameurs.

XV

(1890)

L'ombre persistante
De ton fils en Croix,
Vision troublante,
Apparait trois fois.

Refrain

Ave, Ave, Ave Maria (bis)

XVI

Signe de souffrance,
Ce crucifiment
Prêche: "Repentance"
Au peuple indolent.

XVII

Survient l'heure austère:
Les deuils, les douleurs,
Les croix, la misère,
Les plus grands malheurs.

XVIII

Le pasteur trépasse;
Le troupeau s'enfuit;
La chapelle passe;
Le reste est détruit.

XIX

Mais toujours tu veilles
Mère, sur ces lieux
Témoins de merveilles,
Délices des vieux.

XX

(1905)

Bientôt tu ramènes
Des cantons voisins
Francs et Indigènes,
Slaves et Germains.

Refrain

Ave, Ave, Ave Maria (bis)

GOVERNMENT OF THE PROVINCE OF SASKATCHEWAN

DEPARTMENT OF HIGHWAYS

WHEN REPLYING
DO NOT WRITE ABOUT MORE THAN ONE SUBJECT IN ANY LETTER AND KINDLY REFER TO OUR FILE NUMBER

ADDRESS YOUR ENVELOPE TO
THE DEPUTY MINISTER
DEPARTMENT OF HIGHWAYS

REFER TO FILE 12-D-a.

JAR/Mc.

REGINA, SASK., Sept. 7, 1927.

Ans. Sept 16th approved A.M.

Sir:-

Our Assistant Engineer, H. G. Phillips, who is this year supervising the construction of our Provincial Highway extending from Duck Lake to Macdowall, informs me that in the construction of the roadway, at a point near the North West Quarter of Section 21, Township 44, Range 1, West of the 3rd Meridian, he found it necessary to obtain a little sand for mixing with clay. This sand was taken from a small pit on the North West Quarter of Section 21, Township 44, Range 1, West of the 3rd Meridian, which, Mr. Phillips states, is owned by the Oblate Fathers.

Mr. Phillips states that you are the proper party with whom we should correspond with regard to the pit, and further states that he does not for one moment anticipate any claim being made in view of the fact that the land at this point is not at all valuable.

I might mention that the construction of this highway from Duck Lake to Macdowall is proving to be a very expensive matter for the Department, and I am sure the owners of lands adjoining this roadway will very much appreciate the work being done.

The area affected by the small pit in the North West Corner of this Quarter section is only about a quarter of an acre; and I shall appreciate receiving from you a letter to the effect that you are prepared to waive any claim to compensation on account of the material removed and used in the construction of the highway.

Your obedient servant,

H. S. CARPENTER.

Deputy Minister of Highways.

Per.....JAR.....

Rev. A. Naessens,
10188 - 7th Street,
Edmonton, Alberta.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Batoche 3 Mars 1927

Très Révérend Père

J'ai reçu votre lettre daté du 22 février, je suis bien content mais il manque $18.00 que j'ai donné à Monsieur Dubois de Duck Lake et j'ai le reçue le 22 Décembre 1922, je crois bien que Monsieur Dubois doit l'avoir donné

Je n'ai pas peut rien vous donné l'automne dernière, mais je n'ai pas eu de récoltes — tous mon grain à gelé

Faut espérer qu'une autre année la recolte sera meilleur

avec mes bons souhaits

Je suis votre ami

Jean Caron

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

M. J. Dubois

NOTARY PUBLIC

REAL ESTATE, LOANS, ETC.

DUCK LAKE, SASK. 27 Avril 1927 192

Rev.Father A?Naessens,O.M.I.

IOI88, I07ème Rue,

Edmonton. Alta.

Mon Revèrend Père.

En réponse à votre lettre du I9 courant,concernant les lots vendus à Mr.Jean Caron,je me rappelle avoir touché une fois une certaine somme de Mr.Caron,mais je ne puis me rappeler le montant exact ni la date, car pour le moment je ne puis trouver mes talons de reçus ni livres de compte pour le mois de Décembre I922.Cependant je pense pouvoir les retrouver et je serai alors mieux fixé. Pour le moment je suis sous l'impression que quelque soit la somme qui m'a alors été payée,je l'ai remise le jour même ou le lendemain au Rev.Father Delmas.Cependant si le Rev.Père Delmas dit ne pas avoir reçu cette somme,je m'en rapporte entièrement à lui,et vous remettrai le montant de $I8.00.

Espèrant que vous trouverez celà satisfaisant,je vous prie d' agréer,Mon Rév.Père,l'assurance des sentiments respectueux,

de Votre tout dévoué/

M J Dubois

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

ÉDITEURS ET IMPRIMEURS "SERVICE" PUBLISHERS AND PRINTERS

ATELIER MODERNE POUR TRAVAUX DE VILLE.

IMPRESSIONS DE TOUT GENRE EXÉCUTÉES AVEC ART ET PROMPTITUDE.

NOS PRIX SONT JUSTES.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

PUBLIÉ PAR

LA BONNE PRESSE, LIMITÉE

MODERN JOB PRINTING PLANT

WE ARE MAINTAINING THE STAFF TO TURN OUT ORDERS QUICKLY.

QUALITY AND FAIR PRICES.

PRINCE-ALBERT, SASK.

DESCRIPTION

River Lots fifty (50) and fifty-one (51), St-Laurent Settlement, in the Province of Saskatchewan, containing 322 acres, more or less, excepting thereout-FIRSTLY. Those portions as set out in Certificate of Title No. 315 J.V., and SECONDLY those portions thereof taken for a roadway as set out on Plan No. A.F. 2990; and THIRDLY that portion of River Lot fifty (50) described in Certificate of Title No. 31 N.E.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

1 Novembre 27

Rév. et Bien Cher Père Delmas,

Voici que je viens encore vous troubler; mais vous m'excuserez et me rendrez ce service. Je dois faire une liste exacte et détaillée des propriétés que nous louons, soit par "bussiness", soit information à laisser içi à l'office, soit dans le cas(comme il peut arriver chez vous) l'on demande à acheter.

Pour le terrain chez vous, il est vrai nous n'avons pas fait un contrat écrit et signé. Quand j'étais à l'école au printemps de 1926, nous avons fait ensemble une liste des terrains que vous désiriez louer pour l'Ecole, et au prix de $500.00 par an,(à nous de payer les Taxes), et j'avais pris également une copie de cette liste,que je ne retrouve plus.

Je vous envoie le Reçu des Taxes de 1926 de toutes nos terres. Voulez-vous avoir la bonté de copier et faire la liste des terrains,parts de Sections, à votre usage comme convenu, soit autour de Duck Lake,Batoche ou StLaurent. Et en même temps vous me renverrez le Reçu çi-inclu.

Puis-je espérer que vous vous occuperez de payer les Taxes de 1927, et que je puisse vous donner crédit,comme contribution à notre pauvre Caisse Provinciale.

Merçis anticipés et meilleurs souhaits,

Votre tout dévoué en N.S. & M.I.

Ec.Prov.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Duck Lake, 29 Octobre 1927

R.P. A.Naessens O.M.I.

EDMONTON(Alta.)

Bien Cher Pere

J'ai parlé au R.P.Delmas de votre dernière lettre:il ne se souvient pas qu'aucun contrat ait été écrit pour la location des terres des O.M.I.Si la chose avait été faite,ce serait avant mon arrivée.Pour ma part je ne puis rien trouver de semblable dans les archives des Oblats qui m'ont ete confiées.

Rien de nouveau par ici,si ce n'est que le Delegue Apostolique est venu nous faire une courte visite dans la matinée du 28.

Bien a vous en N.S.& M.I.

J. Le Chevallier
o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Decembre le 6, 1926

A, Naessens, O. M. J.

Mr le Cure

Je répond a votre lettre date du 9 Nov me rapelant a mon payement; je regretto bien a vous dire que je ne peut rien vous donner cette année parceque, j'ai fait trop d'inprouvement surtout sur le lot 24-44-1-3. j'ais casse 50 arpents qui sonts pres a semer au printemps et j'ai aussi ~~bati~~ bati une grainerie de 150.00 piastre, et un puis de 40.00 piastre. et j'ais tous paye les taxes: dont j'ais en tout 80 arpents a metre en blé lannée qui vien. et aussi je vais vous dire que j'ai ma famille a faire vivre en plus de tout ces chose car je nais pas eut grand-choze cette année, donc, vous voiez que pour cette année pour vous paye il faudrait que je vende ma semonce, mais si j'ais un peut de recolte lannée prochaine je pourais peut être vous payé tout ce que je vous doit.

Je suis tout a vous

Francois Niclaux.
Duck-Lake
Sask.

Lettre 2 Nov. 1927.
A. N.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

GOVERNMENT OF THE PROVINCE OF SASKATCHEWAN
DEPARTMENT OF HIGHWAYS

WHEN REPLYING
DO NOT WRITE ABOUT MORE THAN ONE SUBJECT IN ANY LETTER AND KINDLY REFER TO OUR FILE NUMBER

ADDRESS YOUR ENVELOPE TO
THE DEPUTY MINISTER
DEPARTMENT OF HIGHWAYS

REFER TO FILE 12-D-a.

REGINA. SASK.,

JAR/dt.

20th September 1927.

Sir:-

I wish to thank you for your letter of the 16th instant agreeing to waive any claim to compensation on account of the material removed from the North-west quarter of section 21 - 44-- 1 - West of the 3rd Meridian, and used in the construction of the Provincial Highway from Duck Lake to Macdowell.

Your obedient servant,

H. S. CARPENTER,

Deputy Minister of Highways,

Per.....J.a.R.....

A. Naessens Esq.,
Procurator,
Oblate Fathers,
10188 - 107th Street,
EDMONTON. Alta.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

St. Michael's Indian Boarding School

Duck Lake, Sask.

Duck Lake, 29 Decembre 1927

R.P.Naessens O.M.I
Procureur Provincial
EDMOMTON (Alta.)

Bien Cher Pere,

Je vous envoie ci-joint le recu pour le paiment des terres,la balance annuelle de notre communaute & aussi un cheque de I.000.oo Dollars comme surplus dont nous pouvons raisonnablement disposer en ce moment.

Recevez,bien cher Pere,mes meilleurs voeux pour la nouvelle annee & l'assurance de mes prieres.

Bien a vous en N.S. & M.I.

J. le Chevallier o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

~~The Catholic Welfare Bureau~~
~~Diocese of~~
~~Prince Albert and Saskatoon~~

DUCK LAKE ~~Prince Albert~~, Sask., 4 Novembre 1927

R.P. A.Naessens O.M.I.
EDMONTON (Sask.)

Bien Cher Pere ,

Le Rev.P.Delmas me charge de repndre a votre lettre du # I Nov.

L'Ecole consent a louer pour $ 500.oo les terrains suivants:

NE I9	43	2	3
MW I9	43	2	3
SE I9	43	2	3
NW 20	43	2	3

& de plus:

NE 24	43	2	3
NW 24	43	2	3

Toutefois si vous trouviez a vendre ces deux derniers quarts de Sections,le Pere ne voit aucun inconvenient a ce que vous profitiez de l'occasion.Excepte les susnommees,toutes les autres terres ne sont d'aucune utilite a l'Ecole.

Nous continuerons a payer les taxes & vous nous en donnerez credit comme par le passe.

Le Pere Delmas est absent pour quelques jours:il est alle en auto jusqu'a ~~####~~Arborfield pour voir sa parente#.

Au revoir ,bien cher Pere.

J. L. Chevalier O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Ecle Indienne
Ecole Indienne St Michel . Duck Lake Sask.
17 Janvier 1927.

Pour le Patriote de L'Ouest.

Le 16 Janvier etait un grand jour de consolation pour le personnel d
l'ecole et un jour de fete pour les enfants et les Indiens des environs.
Sur la reserve de Batoche se trouve un grand Manitou du nom de Napop
Sa medecine le fait rechercher par quelques uns et redouter par d'autre
Etant jumeau de trois ,chose inouie dans le pays,cette naissance lui do
quelque chose d'extraordinaire parmi ses compatriotes,et il est assez i
ligent pour abuser de ce prestige.La religion catholique lui fait peur.
Il ne rentre que tres rarement a l'eglise quand il vient voir ses enfan
a l'ecole.La grace de Dieu travaille en lui quand meme.Aussitot apres N
il vient lui meme demander au Pere Delmas de baptiser sa femme qui est
un peu malade.Mais lui non plus n'est pas bien depuis longtemps.Le per
lui repond que si la religion Catholique est bonne pour sa femme malade
elle est aussi bonne pour lui egalement malade.
Le vieux se decide de suite et au jour fixe pour se faire instruire
ils arrivent tous deux et suivent deux instructions par jour comme deux
enfants soumis et obeissants.
Quand tout est regle pour le bapteme le jongleur dit au Pere:(j'ai
compris que je ne dois plus faire de sorcelleries mais quand aux herbes
qui sont de bonnes medecines puis-je les garder et m'en servir?
La grace de Dieu finit son travail.Ils sont donc baptises tous deux
en presence du personnel de l'ecole ,des enfants et de nombreux Indiens
reserves voisines.Leur union est benie aussitot apres le bapteme et son
recus du scapulaire et le lendemain ils s'approchent avec beaucoup de r
cueillement de la table sainte.
Nos chretiens et nos enfants aiment beaucoup ces ceremonies car leu
foi grandit avec le nombre.
Pour nous maintenant le vieux Napope ne sera plus Napope mais bien M
Elie Tourangeau car il descend d'une famille de cec nom et sa femme ne
sera plus la vieille Cha-hy-kwew mais madame Sarah Tourangeau,car l'ev
gelisation et la civilisation travaillent toujours de pair dans nos
ecoles.

Un temoin.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC.

ÉDITEURS ET IMPRIMEURS "SERVICE" PUBLISHERS AND PRINTERS

ATELIER MODERNE POUR TRAVAUX DE VILLE.

IMPRESSIONS DE TOUT GENRE EXÉCUTÉES AVEC ART ET PROMPTITUDE.

NOS PRIX SONT JUSTES.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

PUBLIÉ PAR

LA BONNE PRESSE, LIMITÉE

MODERN JOB PRINTING PLANT

WE ARE MAINTAINING THE STAFF TO TURN OUT ORDERS QUICKLY.

QUALITY AND FAIR PRICES.

PRINCE-ALBERT, SASK.,

ce 4 août, 1927.

Révérend et cher Père,

A la demande de M.l'abbé P.E.Myre, curé de la paroisse de Batoche, jai préparé pour votre signature le transfert ci-joint. Vous aurez soin d'y opposer le sceau de votre Ordre et de me le renvoyer avec votre titre No.185 CB, je crois. Je vous le retournerai dès que j'aurai fait enrégister le transfert.

J'attache au transfert l'autorisation de Monsieur Jean Caron.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, mon cher Père, mes remerciements anticipés avec mes salutations respectueuses et dévoués en N.S.

J. E. Poirier

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Batoche Sask. 12 Juillet, 1927.

Au Procureur des Oblats.

Il y a quelques années j'ai acheté de votre Congrégation les deux lots de la Mission de Batoche moins 7 acres reservés pour la mission. Je vous dois encore $200 pour ces lots de rivière, si ça continue à pleuvoir je vous paierai à l'automne.
Par les présentes je consens à céder un morceau à M. Myre curé, pour la paroisse Il va préparer un transfert que je vous autorise à signer. Jean + Caron
Témoin Jérôme Parenteau.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

OBLATE FATHERS

PROVINCIAL HOUSE

10188 107th. Street.

L. J. C. et M. I.

Edmonton, Alta. 192

Re: Laying of water pipes, at St Albert

As pipes used for water: and to be credited on contract price

12 ft + 6 ft + 9 ft = 27 ft inside Boiler room

230 ft from Boiler room (outside) to Laundry

24 ft to Laundry & up to tub

28 ft to shop & up.

304 ft

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA

ACC.

Portion of River Lot 50,St Laurent Settlement, T, 43 -R.L-W.3rdM.

Commencing at the iron post marking the North West corner of Parcel"A", Registered Plan No A.F.703; thence easterly along tthe North Boundary of said Parcel"A" three hundred and forty-four Ft. and one Tenth, more or less; to an iron Post marked XCIX; thence in an Norwestherly direction along the South Westerly Boundary of the surveyed Road, Registerd Plan A.F.2990, produced in a North Westerly direction, four hundred and eight Feet and eight tenths more or less to an Iron Post on the North Boundary of River Lot 50 thence Southerly along a line joining the last mentionned Post to the point of commencement. Said Parcel containing 1.13 acres more or less.

To Lhe Corporation Episcopale Catholique Romaine de Prince Albert

August the 8th, 1927.

ÉDITEURS ET IMPRIMEURS "SERVICE" PUBLISHERS AND PRINTERS

ATELIER MODERNE POUR TRAVAUX DE VILLE.

IMPRESSIONS DE TOUT GENRE EXÉCUTÉES AVEC ART ET PROMPTITUDE.

NOS PRIX SONT JUSTES.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

PUBLIÉ PAR

LA BONNE PRESSE, LIMITÉE

MODERN JOB PRINTING PLANT

WE ARE MAINTAINING THE STAFF TO TURN OUT ORDERS QUICKLY.

QUALITY AND FAIR PRICES.

PRINCE-ALBERT, SASK.,

ce 16 novembre, 1927.

Révérend Père A.Naessens, O.M.I.,
10188, 107ème rue, Edmonton, Alberta.

Mon cher Père,

Vous trouverez sous ce pli votre Titre No.185-C.B. auquel j'attache une description de la balance du terrain des lots de rovière No.50 et 51 acheté par Monsieur J.Caron. Cette description sera surement accepté par le Régistraire si elle est fidèlement incorporée dans le transfer.

Avec mes meilleurs souhaits, veuillez agréer, cher Père, les salutations respectueuses de

Votre toujours dévoué,

J. E. Bourcier

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

7 Novembre 27

J.E. Morrier,

Prince Albert, Sask.

Cher Monsieur,

Re River Lot 50, St Laurent Settlement.

Je désire vous rappeler que je n'ai pas reçu de réponse à ma lettre datée le 8 Aout 1927, dans laquelle je vous envoyais le "Duplicate Certificate of Title" No 185 CB.

Pourriez-vous, s'il vous plait, me rendre le service que je vous demandais dans le dernier paragraph de cette lettre.

Votre tout dévoué,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

8 Aout 27

J.E. Morrier,
Prince Albert, Sask.

Cher Monsieur,

Re River Lot 50, St Laurent Settlement.

En réponse à votre lettre du 4 Aout, je vous renvoie le Tramsfer pour une Fraction du dit Lot 50, en faveur de La Corp.Epis.Cath.Romaine de Prince Albert.

Quant à l'autorisation de Mr.Jean Caron, je constate les mots: "7 acres réservés pour la Mission". Or la Parcelle "A" mentionnée dans le Transfer contient Sept acres plus au moins, et ce deuxième Transfer comprend 1.13 acre plus au moins. Je suppose que vous mettrez Mr.Caron au courant de cette addition, de 1.13 acre, afin qu'il n'y ait pas du trouble ou du malentendu plutard.

Maintenant, je désire vous demander un service. Dans peu de temps j'aurai à faire le Transfer de la balance de ce River Lot 50 à Jean Caron. Il s'agira de faire une description exacte moins ces deux parcelles transférées à La Corporation Episcopale. Voudriez-vous avoir la bonté de me donner cette description qui sera aceptable au Bureau de Enrégistrement. Rien presse, vous pourrez faire cela après que le présent Transfer sera enrégistré. Et veuillez alors aussi me renvoyer le Duplicate Certificate ci-inclu.

no 185 - CB.

Votre tout dévoué,

Procurator.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130